## Plan d'action pour la lutte contre le cancer aux Territoires du Nord-Ouest

Le ministère de la Santé et des Services sociaux élabore actuellement un plan d'action pour la lutte contre le cancer qui tiendra compte des besoins, des obstacles et des ressources propres aux TNO, d'une part, et qui intégrera les buts de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer, d'autre part.

## Ces buts sont les suivants :

- Réduction de l'incidence du cancer et du taux de mortalité par cancer
- Meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes de cancer
- · Accès amélioré aux traitements contre le cancer
- · Meilleure collaboration entre soignants
- Efficacité de la prévention du cancer, de son traitement et des soins des personnes en fin de vie
- Patients capables de prendre leur destinée en main
- · Collaboration des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux

Création de partenariats durables – Voici quelques mesures grâce auxquelles les gouvernements et les organismes pourraient collaborer à la prévention du cancer et à l'amélioration des services et des soutiens :

- Les gouvernements (y compris les gouvernements autochtones) adoptent des lois interdisant la publicité sur les produits du tabac et l'usage du tabac dans les lieux publics.
- Les gouvernements renforcent les exigences relatives à l'étiquetage des aliments afin que les gens sachent ce que contiennent les aliments qu'ils consomment.
- Les gouvernements fournissent des ressources pour améliorer l'accès à des programmes organisés de dépistage, pour recruter et maintenir en poste des travailleurs de la santé ou pour fournir aux patients des soins prolongés à proximité de leur domicile.
- Les administrations locales comme les conseils municipaux et les conseils de bande adoptent et appliquent des règlements antitabac et aménagent des pistes cyclables, des sentiers de promenade, des parcs, etc.
- Des organismes non gouvernementaux mettent en œuvre des programmes, et offrent de l'information, du matériel et de la formation aux groupes communautaires qui travaillent à la prévention et à la lutte contre le cancer.
- Les administrations des services de santé et des services sociaux exécutent des programmes et appliquent les lois et règlements territoriaux.
- Les entreprises font la promotion de modèles de comportement positifs, appuient les lois antitabac, diminuent le prix des aliments qui sont bons pour la santé, commanditent ou parrainent des manifestations sportives et fournissent des ressources pour mener des recherches.
- Les particuliers choisissent de ne pas fumer ou de cesser de fumer, se nourrissent d'aliments bons pour la santé, font de l'activité physique, adoptent des pratiques sexuelles sans risques et subissent des tests de dépistage du cancer.



